



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

Monsieur Sébastien Nadeau, maire
Madame Nathalie Ayotte
Monsieur François Moreau
Madame Annie Mainville
Monsieur Michel Gagnon

Monsieur Pierre-Étienne Thériault
Madame Nicole Martel
Monsieur Fernand Gendron

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

Monsieur Sébastien Nadeau, maire, vous convoque à une séance extraordinaire du conseil municipal, le 5^e jour du mois de juin 2023, à 18 h 00 à la salle du conseil municipal au centre communautaire (379, rue Dorval) et il sera pris en considération les sujets suivants :

1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES

- 2.1 Règlement 327-2023 décrétant un emprunt et une dépense de 10 000 000 \$ en immobilisations pour le territoire de la Ville de L'Assomption - avis de motion et dépôt du projet de règlement
- 2.2 Règlement 252-11-2023 amendant le règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de L'Assomption - avis de motion et dépôt du projet de règlement
- 2.3 Règlement 081-33-2023 amendant le règlement 081-2009 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier différentes signalisations – avis de motion et dépôt du projet de règlement

- Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
- Levée de la séance

Jean-Michel Frédérick
Greffier et avocat